



PSYCHOÉDUCATRICE OU PSYCHOÉDUCATEUR OU AGENTE OU AGENT DE RÉADAPTATION

PROJET SPÉCIFIQUE À 100 % DE TÂCHE OU L'ÉQUIVALENT DE 35h/SEMAINE

Pour une durée de deux ans avec possibilité de prolongation

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : M. Éric Louis-Seize, directeur, CEP

LIEU DE TRAVAIL : Centre d'études professionnelles (CEP) de Saint-Jérôme

NATURE DU TRAVAIL

Psychoéducatrice ou psychoéducateur :

L'emploi de psychoéducatrice ou psychoéducateur comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de dépistage, d'aide, d'accompagnement et d'évaluation des difficultés d'adaptation et des capacités adaptatives des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation, ainsi que de détermination d'un plan d'intervention psychoéducative et sa mise en œuvre, dans le but de réunir les conditions favorables à l'adaptation optimale de l'élève, au rétablissement et au développement de ses capacités adaptatives et de son autonomie, en interaction avec son environnement. Elle ou il assume un rôle conseil et de soutien auprès des intervenantes et intervenants scolaires et des parents.

Agente ou agent de réadaptation :

L'emploi d'agente ou agent de réadaptation comporte plus spécifiquement le dépistage, l'aide et l'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation, dans le but de rétablir et de développer les capacités adaptatives de l'élève, de favoriser une adaptation optimale en interaction avec son environnement et de développer son autonomie, ainsi qu'un rôle conseil et de soutien auprès des intervenantes et intervenants scolaires et des parents.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Elle ou il participe à l'élaboration et la mise en application du service de psychoéducation tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle ou il planifie et effectue l'évaluation des difficultés d'adaptation et des capacités adaptatives des élèves, notamment de l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation, et de l'élève atteint d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou une évaluation effectuée par une ressource professionnelle habilitée à le faire, afin de préciser le profil de fonctionnement de l'élève et ses besoins au plan psychosocial; elle ou il recueille auprès des intervenantes et intervenants scolaires ou externes et des parents des renseignements pertinents, sélectionne et utilise les tests appropriés, effectue des entrevues et procède à des observations et à l'analyse des données, dans le cadre de la détermination d'un plan d'intervention pour répondre aux besoins de l'élève.

Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il participe avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation.

Elle ou il accompagne et conseille les autres intervenantes et intervenants scolaires et les parents d'élèves en difficulté d'adaptation; elle ou il leur propose des stratégies pour intervenir auprès de ces élèves et les guide dans le choix d'attitudes et d'approches pour favoriser le développement de comportements sociaux souhaitables et de compétences adaptatives; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation.

Elle ou il planifie, organise et anime, en collaboration avec d'autres intervenantes et intervenants scolaires ou externes, des activités auprès de groupes classes ou des groupes d'élèves présentant des difficultés communes ou des problématiques particulières.

Elle ou il conçoit, adapte ou élabore du matériel en fonction des besoins et des capacités des élèves présentant des difficultés d'adaptation.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il conseille et soutient les intervenantes et intervenants scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire; elle ou il leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève.

Elle ou il établit et maintient une collaboration et des liens avec les organismes partenaires; elle ou il communique avec les autres intervenantes et intervenants concernés pour obtenir ou fournir des avis et des renseignements; elle ou il peut diriger l'élève ou ses parents vers des ressources appropriées à la situation et aux besoins.

Elle ou il peut être appelé à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution.

Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par la commission scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

QUELQUES ATTRIBUTIONS SPÉCIFIQUES

Offrir un service d'accompagnement aux participants de Services Québec référés en formation professionnelle au CEP de Saint-Jérôme ainsi qu'aux employeurs qui les accueillent en stage afin d'augmenter la persévérance scolaire, le taux de réussite et le maintien en emploi. De plus, par cette prestation de services, le nouveau travailleur devrait développer sa capacité de résolution de problème pouvant survenir au quotidien dans les différentes sphères de sa vie.

En collaboration avec l'équipe-école et en complémentarité avec les services d'encadrement et de suivis réguliers offerts par le centre de formation professionnelle, cet accompagnement permettra de développer la prestation de services suivante :

- Rencontre en individuel avec chacun des nouveaux élèves provenant de Services Québec afin de leur expliquer la prestation de services de l'intervenant ainsi que les autres services offerts par l'établissement;
- De façon bimestrielle, chaque étudiant sera rencontré afin que l'intervenant puisse évaluer son cheminement scolaire et personnel;
- Offrir un soutien et un accompagnement face aux difficultés personnelles, familiales, sociales et/ou d'organisation susceptibles de compromettre la réussite du projet de formation, et les référer vers les ressources appropriées au besoin;
- Soutien dans la démarche de réintégration au réseau scolaire, favoriser leur réussite scolaire ainsi que le développement des attitudes et comportements attendus sur le marché du travail;
- Élaborer des stratégies d'intervention à partir d'une évaluation de leur comportement (structure de la personnalité, forces et limites, gestion des relations sociales, gestion des émotions, habiletés de résolution de problème) afin de favoriser leur réussite scolaire et leur intégration au marché du travail;
- Dépister les clients qui présentent des difficultés d'apprentissage, puis rechercher et implanter avec l'équipe-école des moyens pour les aider;
- Effectuer la liaison et le partenariat avec les agents de Services Québec, les enseignants et autres intervenants du centre afin de maximiser le taux de persévérance et de réussite des élèves visés;
- Développer un partenariat avec les intervenants spécialisés auprès de la clientèle immigrante de la ressource en employabilité Centre d'intégration en emploi Laurentides (CIE Laurentides);
- Effectuer des recommandations à Services Québec quant aux capacités d'insertion professionnelle de ceux-ci;
- S'assurer de faire le lien avec l'employeur et la personne responsable des subventions salariales et du Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (**PRIIME**) du Bureau Services Québec des Laurentides;
- Développer un partenariat avec les organismes du milieu susceptibles de répondre à des besoins spécifiques de cette clientèle.

QUALIFICATIONS REQUISES

Psychoéducatrice ou psychoéducateur :

Être membre de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.

Agente ou agent de réadaptation :

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en psychoéducation.

HORAIRE DE TRAVAIL : À préciser avec le supérieur immédiat

TRAITEMENT ANNUEL : **Psychoéducatrice ou psychoéducateur :** Entre 46 114\$ et 82 585\$

Agente ou agent de réadaptation : Entre 45 420\$ et 78 640\$

ENTRÉE EN FONCTION : À préciser avec le supérieur immédiat

Les personnes intéressées ont jusqu'au **22 mai 2019 à 16h** pour soumettre leur demande écrite en joignant un curriculum vitae à jour à : Mme Anick De Lamirande, attachée d'administration, Service des ressources humaines, Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 995, rue Labelle, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N7, internet : delamirandea@csrdn.qc.ca télécopieur : (450) 438-2551. ***SVP, veuillez inscrire le numéro de concours ci-haut sur toutes les correspondances qui nous seront acheminées.***

Seules les personnes dont la candidature a été retenue recevront un appel. Merci de votre collaboration et nous vous remercions à l'avance de votre intérêt envers la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

N.B. : La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.